9 71 French

LA DOUBLE-ALLIANCE

contre

LA TRIPLE ENTENTE.

PAR

JAMES M. BECK,

ANCIEN AVOCAT GÉNÉRAL ADJOINT DES ÉTATS-UNIS.

(*Publié avec la permission de l'auteur, de G. P. Putman fils, et des propriétaires du "New York Times."*)

Also bears title
A la cour suprême de la civilisation

Beck

LONDON:
EYRE AND SPOTTISWOODE, LTD.

1915

PREFACE

JOSEPH H. CHOATE.

VOILÀ cinq mois que tous ceux qui savent lire ne cessent de dévorer les publications qui concernent cette guerre épouvantable qui met l'Europe à feu et à sang et immole l'élite des hommes de cinq grandes nations. En vérité ils n'ont pas le temps de lire autre chose, et tout ce qui se publie à ce sujet ils le parcourent avec avidité. Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'on ait chaleureusement accueilli aux États-Unis et en Angleterre, comme un apport sérieux à la littérature du jour, le livre de M. James M. Beck, "*Les Preuves de l'Affaire*,"[1] que publient MM. G. P. Putnam Fils, et qui est sorti d'un article que M. Beck avait d'abord fait paraître dans le *New York Times Sunday Magazine.*

M. J. M. Beck est un homme de loi à l'esprit net et un avocat plein de talent ; il présente toute l'affaire sous la forme originale d'une sorte de réquisitoire, basé sur l'analyse des documents diplomatiques qu'ont soumis à notre jugement l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie et la Belgique. Le livre s'appelle "*Une Affaire devant la Cour Suprême de la Civilisation*," et par ses conclusions montre clairement de quel côté se trouve la responsabilité morale de la guerre.

Tout le réquisitoire de M. Beck repose sur l'idée qu'il existe une conscience universelle des peuples, et que cette conscience doit porter et portera nécessairement un jugement définitif sur la conduite des nations engagées dans cette lutte infernale. Plusieurs fois au cours de son ouvrage, M. Beck insiste sur ce "respect légitime dû aux opinions de l'humanité," respect auquel Jefferson s'adressa jadis dans notre Déclaration d'Indépendance, comme étant l'arbitre suprême de notre conduite alors que nous rejetions le joug britannique et que nous affirmions notre droit à l'indépendance. Cette "opinion publique du monde" est vraiment la Cour Suprême qui doit juger de tous les grands différends internationaux ; témoin le fait que les nations, y compris la Grande Bretagne, ont depuis longtemps proclamé que la grande Déclaration d'Indépendance des États-Unis n'était pas seulement juste, mais qu'elle était nécessaire au progrès de l'humanité.

[1] Nous ne publions ici que l'article de M J. M. Beck, qui a paru le 25 octobre 1914 dans le *New York Times*

Il ressort de sa courte préface que M. Beck aime profondément l'Allemagne; à la veille de la guerre il se trouvait à Weimar, après avoir fait une courte visite près d'Erfurt à un petit village où naquit jadis un des ses aïeux. Cet ancêtre avait immigré, aux premiers temps de la colonisation, en Pennsylvanie, communauté dont le fondateur avait conclu avec les Indiens un traité, qui, bien loin d'être considéré comme "un chiffon de papier," ne fut jamais rompu.

L'étude attentive de la correspondance diplomatique qui précéda le déchaînement des hostilités a convaincu M. Beck que l'Allemagne est responsable de la guerre, et dans sa brochure il démontre *con amore* la vérité de sa conviction, en présentant les faits de la façon la plus convaincue et la plus vigoureuse.

Au Palais les avocats dans les affaires qu'ils défendent doivent être la moitié du temps du côté de celui qui a tort, ou du côté de celui que le juge déclare avoir tort, mais il est toujours facile de deviner par le façon dont ils plaident s'ils sont eux-mêmes absolument convaincus de la justice de la cause qu'ils défendent. Il est clair que M. Beck n'a pas entrepris de convaincre "la Cour suprême de la Civilisation," avant de s'être assuré absolument lui-même de la justice de sa cause, ni avant d'être persuadé que l'invasion de la Belgique par l'Allemagne a été non seulement une violation flagrante des traités internationaux, mais une infraction au droit des gens, et un crime contre l'humanité que l'on n'oubliera jamais—crime qui a fait de ce pays paisible et prospère un vaste abattoir, fumant du sang de quatre grandes nations. Il n'est pas facile d'imaginer comment un avocat intelligent aurait pu arriver à une autre conclusion, puisque l'Allemagne a avoué son crime, tout en le commettant; car le jour même où les troupes allemandes franchissaient la frontière belge et où commençaient les hostilités, le Chancelier Impérial, à la grande séance du Reichstag, le 4 août, déclara: et ce sont là ses propres paroles:—

> "La nécessité ne connait pas de lois. Nos troupes ont occupé le Luxembourg, et ont, peut-être, déjà pénétré en Belgique. *Cela est en contradiction avec les prescriptions du droit des gens* . . . . . Nous avons été forcés de passer outre aux protestations justifiées des gouvernements luxembourgeois et belge. L'injustice que nous commettons—je parle franchement—nous la réparerons dès que notre but militaire sera atteint. A celui qui est menacé au point où nous le sommes et qui lutte pour son bien suprême, il n'est permis que de songer au moyen de se dégager."

Dieu merci, les Allemands n'ont pas encore atteint leur but stratégique, et à en juger par les apparences, il n'est pas probable qu'ils l'atteignent; mais, quoíqu'il en soit, comme

u (33)25453 Pk 242 3500 2/15 E & S

M. Beck le croit, le jugement de l'humanité forcera toujours l'Allemagne à réparer les dommages qu'elle aura causés.

En étudiant la correspondance diplomatique qui a précédé la guerre et que l'Allemagne a publiée, M. Beck insiste à juste raison, selon nous, sur ce fait que l'Allemagne a tu évidemment la vérité, en omettant réellement toute la correspondance essentielle relative à des points d'une importance vitale, qui fut échangée entre l'Allemagne et l'Autriche. Et le fait de supprimer des témoignages dans une cour de justice indispose toujours le juge contre la partie qui s'en est rendue coupable. Tandis que l'Angleterre, la France et la Russie insistaient auprès de l'Allemagne pour qu'elle fît agir son influence et son pouvoir sur l'Autriche dans les intérêts de la paix, le Livre Blanc allemand ne nous dévoile rien des efforts que fit le Ministère des Affaires Etrangères allemand dans le même but pacifique auprès de l'Autriche, si vraiment il en fit.

L'Ambassadeur d'Allemagne à St. Pétersbourg eut beau déclarer au Ministre des Affaires Etrangères russe que le Gouvernement allemand ne connaissait nullement le texte de la note autrichienne avant que celle-ci fût remise, et qu'il n'était absolument pour rien dans la rédaction de son contenu ; M. Beck prouve clairement par les aveux du Ministère des Affaires Etrangères allemand lui-même que l'Autriche consulta l'Allemagne avant d'envoyer l'ultimatum à la Serbie, et que l'Allemagne ne se contenta pas d'approuver l'action de l'Autriche, mais qu'elle lui donna carte blanche. Et l'Ambassadeur d'Allemagne à Washington admit formellement, dans un article publié le 7 septembre, 1914, dans *The Independent*, que "l'Allemagne avait approuvé par avance l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie."

Cet ultimatum brutal et aux exigences féroces, qu'envoyait une grande nation de 50 millions d'habitants à une petite nation de quatre millions, presque épuisée par deux guerres dont elle sortait,—cet ultimatum, qui mettait toutes les nations de l'Europe en émoi,—fut rédigé en commun par les deux membres de la Triple Alliance, l'Allemagne et l'Autriche, cela est prouvé désormais. Mais le troisième membre de cette Alliance, l'Italie, jugea que c'était cet acte d'agression de la part des deux premières Puissances qui avait amené la guerre, et que par conséquent les termes de la Triple Alliance ne l'obligeaient nullement à prendre part aux hostilités.

Les pourparlers qui eurent lieu entre les Grandes Puissances pour trouver un terrain de conciliation, sont étudiés fort minutieusement par M. Beck, qui conclut—et fort justement, à notre avis—que jusqu'au 28 juillet, jour où le Chancelier Impérial allemand pria l'Ambassadeur d'Angleterre de venir lui parler et lui annonça que son gouvernement refusait d'accepter le projet de Conférence des Puissances non-intéressées que proposait Sir

Edward Grey, toutes les propositions pour préserver la paix étaient venues de la Triple Entente ; à toutes ces propositions l'Autriche intransigeante avait répondu seulement par des refus, et l'Allemagne par des refus ou des arguties, en cherchant à susciter des obstacles.

A ce moment, le Kaiser, interrompant ses vacances en Norwège, où il se rend chaque année, revint soudainement à Berlin. Cette démarche qu'il fit de sa propre initiative, et que regretta son Ministre des Affaires Etrangères, dans la crainte qu'elle ne donnât naissance à des rumeurs de guerre et ne causât de l'inquiétude, puis son intervention personnelle dans la politique, à partir de cette époque jusqu'au moment où ses troupes envahirent le Luxembourg, et où il demanda de façon brutale au gouvernement belge de lui permettre de traverser la Belgique, tout cela est exposé par M. Beck avec beaucoup de force et avec grand effet. M. Beck, quant à lui, se voit obligé de conclure que le Kaiser aurait pu, d'un seul mot dit à temps à l'oreille de l'Autriche, empêcher la terrible calamité de cette guerre, qu'il est donc le grand coupable, et que tel sera le verdict de l'histoire.

Le chapitre de ce livre où il étudie le cas de la Belgique est extrêmement intéressant, et là encore M. Beck conclut que l'Angleterre, la France, la Russie, et la Belgique peuvent attendre sans crainte le verdict définitif du monde ; leur querelle est une juste querelle ; l'Allemagne en plaidant " coupable," le prouve bien ; et c'est là d'ailleurs la conclusion à laquelle déjà semblent être arrivées la plupart des nations civilisées du monde.[1]

A notre avis M. Beck, en pensant que l'Angleterre et que la France furent prises à l'improviste et n'étaient nullement préparées à la guerre, s'exprime peut-être en termes trop catégoriques.

La France à coup sûr n'a cessé de se préparer à la guerre avec l'Allemagne, depuis le jour où la grande lutte de 1870 lui fit perdre l'Alsace et la Lorraine ; et elle n'a jamais changé dans sa résolution de reprendre ces deux provinces dès qu'elle le pourrait ; mais il est évident qu'elle ne s'attendait pas à ce que cette occasion lui vînt de la façon et au moment où elle est venue. Il est absolument clair que la Grande Bretagne ne comptait nullement au mois d'août être engagée sur le champ dans une lutte avec l'Allemagne. Mais il est non moins clair que depuis longtemps elle redoutait un semblable danger dans un avenir plus ou moins immédiat ; et d'un autre côté il semble absolument prouvé que Sir Edward Grey, que le gouvernement et que le peuple anglais firent tout en leur pouvoir pour conjurer la guerre.

---

[1] Nous publions séparément l'article de M. J. M. Beck, intitulé " Le Cas de la Belgique," qui a paru dans le *New York Times* du 6 décembre 1914.

Le livre de M. Beck est si empoignant du commencement jusqu'à la fin qu'il est difficile de le fermer ou d'en interrompre la lecture, une fois qu'on l'a commencée ; et nous ne serions nullement surpris d'apprendre non seulement qu'il s'est vendu à des milliers d'exemplaires en Angleterre et en Amérique, mais que le besoin s'est fait sentir d'en avoir la traduction dans les langues de toutes les autres nations de l'Europe.

A LA COUR SUPRÊME DE LA CIVILISATION.

LA CAUSE DE LA DOUBLE ALLIANCE *contre* LA TRIPLE ENTENTE.

Présentée par James M. Beck, ancien avocat général adjoint des États-Unis.[1]

Supposons qu'en cette année de dis-grâce, dix neuf cent quatorze, il eût existé,—comme nous faisons tous le vœu qu'un jour elle existe,—une Cour Suprême de la Civilisation, devant laquelle les nations souveraines eussent pu plaider leurs procès sans avoir recours à l'appel aux armes toujours inique et bien moins efficace.

Supposons encore que chacune des nations belligérantes eussent eu un levain suffisant de christianisme pour ajuster leurs querelles, non par l'argument du canon ou du fusil, mais par l'éternel critérium de la justice.

Quel serait le jugement que prononcerait cet auguste tribunal ?

Toute discussion sur les mérites éthiques de cette grande controverse doit partir de la supposition qu'il existe une chose qui s'appelle la moralité internationale.

Cet axiome fondamental sur lequel repose nécessairement la base entière de la civilisation se voit contesté par une petite classe de sophistes intellectuels.

Quelques uns d'entre eux déclarent que les considérations morales doivent être subordonnées aux nécessités militaires ou aux lois soi-disant évidentes du destin. C'est là la doctrine de Bernhardi.

D'autres enseignent que la guerre est une fatalité bienfaisante et que toutes les nations qui y sont engagées sont donc également fondées à la faire. D'après cette théorie, toutes les nations qui sont maintenant en lutte ne sont que les victimes du cours irrésistible des événements, et le devoir le plus élevé d'un État est de se préparer à l'extermination systématique de ses voisins pour le jour où cela sera nécessaire.

Malgré les platitudes ingénieuses qui voilent ces deux doctrines, tous les esprits moralement sains s'accordent à déclarer que cette guerre est un grand crime contre la civilisation, et la seule question qui reste à résoudre est la suivante : lequel des deux groupes ennemis est moralement responsable de ce crime ?

L'Autriche était-elle fondée à déclarer la guerre à la Serbie ?

---

[1] Le titre de M. J. M. Beck est " former Assistant Attorney-General of the United States."

L'Allemagne était-elle fondée à déclarer la guerre à la Russie et à la France?

L'Angleterre était-elle fondée à déclarer la guerre à l'Allemagne?

Comme la dernière de ces questions est la plus facile à résoudre, on peut l'étudier la première.

Justification de l'Angleterre.

La justification de l'Angleterre repose sur le traité solennel de 1839, par lequel la Prusse, la France, l'Angleterre, l'Autriche, et la Russie " devinrent les garants " de la " neutralité perpétuelle " de la Belgique, neutralité qui fut réaffirmée par le Comte " de Bismarck, alors Chancelier de la Confédération du Nord, " le 22 juillet, 1870, et réaffirmée même encore plus récemment " par le fait frappant que révèle le 'Livre gris' belge."

Au printemps de 1913, la commission du budget du Reichstag était en train de discuter le budget de la guerre. Au cours des débats le Secrétaire d'Etat allemand prononça les paroles suivantes :

> "La neutralité de la Belgique est garantie par des conventions internationales, et l'Allemagne est résolue à respecter ces conventions."

Pour confirmer cette assurance solennelle, le Ministre de la Guerre ajouta au cours des mêmes débats :

> "La Belgique ne joue aucun rôle dans la justification du projet allemand de la réorganisation militaire. Le projet est justifié par la position des affaires à l'Est. L'Allemagne ne perdra pas de vue le fait que la neutralité de la Belgique est garantie par des traités internationaux."

L'année suivante, le 31 juillet, 1914, M. von Below, le ministre d'Allemagne à Bruxelles, assura le Ministère des Affaires Etrangères belge, qu'il n'ignorait pas la déclaration qu'avait faite le Chancelier allemand en 1911, à l'effet " que l'Allemagne n'avait aucune intention de violer notre neutralité," et " qu'il était certain que les sentiments qui avaient été " exprimés à cette époque *n'avaient pas changé.*" (Voir le " Livre gris " belge, Nos. 11 et 12.)

Il semble inutile d'insister sur le mépris gratuit qu'a montré l'Allemagne vis à vis de ses obligations et de ses protestations solennelles, puisque le Chancelier Impérial, dans son discours du 4 août 1914 prononcé au Reichstag et adressé au monde, a admis franchement que l'action de la machine militaire allemande, en envahissant la Belgique, avait été une injustice.

"Nous sommes maintenant," a-t-il déclaré, " dans un état " de légitime défense, et la nécessité ne connaît pas de loi. Nos " troupes ont occupé le Luxembourg, et sont peut-être déjà sur " le sol de la Belgique. *Messieurs, cela est contraire aux " prescriptions du droit international.* Il est vrai que le Gouverne-

" ment français a déclaré à Bruxelles que la France était résolue
" à respecter la neutralité de la Belgique, aussi longtemps que
" son adversaire la respecterait. Nous savions, toutefois, que la
" France était prête à envahir la Belgique. La France pouvait
" attendre. Nous pas. Un mouvement français sur le cours
" inférieur du Rhin en nous prenant de flanc aurait pu nous
" être funeste. Ainsi nous avons été obligés de passer outre aux
" protestations justifiées des Gouvernements du Luxembourg et
" de la Belgique. L'injustice—je parle franchement—que nous
" commettons, nous nous efforcerons de la réparer aussitôt que
" notre but militaire aura été atteint. Quiconque est menacé
" comme nous le sommes et lutte pour ses possessions les plus
" chères ne peut penser qu'à une chose—à la façon de se
" tailler un chemin coûte que coûte."

Se défendre ainsi, ce n'est pas même se réfugier derrière un aveu en déclarant "qu'on n'y pouvait rien." C'est plaider "coupable" à la barre du monde. Cette défense a un seul mérite : elle n'ajoute pas au crime la honte de l'hypocrisie. Elle fait reposer en fin de compte la cause de l'Allemagne sur l'évangile de Treitschke et de Bernhardi, d'après lequel toute nation est fondée à employer ses forces physiques jusqu'à leurs dernières limites pour défendre ses intérêts égoïstes. Cet évangile a déjà été prêché. L'entendre au vingtième siècle, c'est cela qui est surprenant. Machiavel l'enseigna d'une façon bien plus efficace dans son traité du "Prince" où il glorifie César Borgia d'avoir foulé aux pieds les plus faibles Etats de l'Italie en les terrorisant par une férocité impitoyable, et par la perfidie la plus vile. A vrai dire, la destruction inexcusable de la Belgique n'est que du *Borgiaisme* rendu dix mille fois plus effrayant par les ressources scientifiques de la guerre moderne.

A moins que notre civilisation dont nous nous vantons tant ne soit que le vernis le plus léger de la barbarie ; à moins que la loi de l'univers ne soit en réalité que la morale du fusil et la conscience du canon ; à moins que l'humanité, après des siècles innombrables, n'ait fait aucun progrès réel en morale politique depuis l'homme des cavernes, cette réponse de l'Allemagne est une insulte au "respect légitime qui est dû aux opinions de l'humanité." La déclaration de l'Allemagne qu'un traité de paix n'est "qu'un chiffon de papier," dont on peut ne tenir aucun compte lorsque le demandent les intérêts égoïstes d'une des parties contractantes, est la négation de tout ce que la civilisation représente.

La Belgique a été crucifiée à la face du monde. Sa parfaite innocence, jusqu'au moment où elle fut attaquée, est trop évidente pour être le sujet d'une discussion. L'immolation volontaire qu'elle fit d'elle-même afin d'être fidèle à ses obligations internationales, "criera vers le ciel comme la trompette " des anges, en dénonçant le crime damné qui l'aurait fait

"disparaître." Sur ce point la Cour Suprême n'aurait pas un seul instant de doute ou d'hésitation. Son jugement serait prompt et inexorable.

Une Guerre de Diplomates.

Les deux autres questions dont nous avons parlé plus haut, ne sont pas aussi simples. Tout d'abord et peut-être exclusivement, la question morale repose sur les problèmes soulevés par les communications qu'échangèrent les diverses chancelleries de l'Europe, pendant la dernière semaine de juillet, car c'est là le trait étonnant de cette guerre, la plus grande de toutes les guerres, qu'elle fut précipitée par les diplomates et, en supposant que tous les diplomates aient sincèrement désiré une solution pacifique des questions posées par l'ultimatum de l'Autriche, (ce qui n'est nullement clair), elle fut le résultat d'une diplomatie inefficace et, à tout prendre, d'une diplomatie maladroite.

J'apprécie tout à fait à sa valeur la distinction entre les causes immédiates de la guerre et les causes antérieures plus fondamentales; néanmoins, tandis que, le 23 juillet, 1914, le monde jouissait d'une profonde paix, voici que l'ultimatum de l'Autriche soulève tout à coup une question affectant gravement l'intégrité des nations et l'équilibre européen. Alors pendant environ une semaine les Chancelleries de l'Europe échangent une série de communications diplomatiques, dans le but, semble-t-il, d'empêcher la guerre, et cependant si inefficaces que la guerre est précipitée, et que le terrible Rubicon est traversé avant que le monde sache, sauf imparfaitement, la nature des différends entre les gouvernements. L'aspect moral de ce conflit effroyable ne peut en grande partie être saisi que par les publications que l'on a faites des communications officielles; l'on peut donc les traiter comme l'on traiterait des *preuves* authentiques dans un procès.

Une partie considérable de ces rapports est déjà devant la cour de l'opinion publique sous la forme des "Livres blancs" anglais et allemands, et du "Livre orange" russe; et le but de cet article est de discuter quel jugement un tribunal impartial rendrait sur les différents points ainsi soulevés et sur les preuves qui lui seraient soumises.

La Suppression par l'Allemagne et par l'Autriche de Documents d'une Importance vitale.

Tout d'abord un tel tribunal serait profondément impressionné non seulement par ce que révèlerait un rapport ainsi rédigé, mais aussi *par les omissions significatives de documents que l'on sait exister.*

L'Angleterre et la Russie dans leur défense officielle ne cherchent nullement à cacher au public les documents qui sont en leur possession, mais *le "Livre blanc" allemand indique*

clairement l'omission de documents d'une importance vitale, et l'Autriche de son côté n'a pas soumis jusqu'ici au monde une seule des preuves littérales qui sont en sa possession.

Nous savons par le "Livre blanc" allemand,—même si nous n'arrivions pas à cette conclusion qui s'impose à nous,—que de nombreuses communications importantes ont été échangées pendant cette crise entre l'Allemagne et l'Autriche, et il est probable que quelques communications doivent aussi avoir été échangées entre ces deux pays et l'Italie. L'Italie, malgré sa position difficile, doit au monde de tout lui révéler. Ce que la publication de tels documents révèlerait peut se deviner par la conclusion à laquelle l'Italie est arrivée sans hésitation : du moment où ses alliés avaient commencé une guerre agressive, elle était déliée de toute obligation à l'égard de la Triple Alliance.

Le fait qu'ont été échangées entre Berlin et Vienne des communications dont le texte n'a jamais été révélé, n'est nullement un sujet de conjecture.

L'Allemagne admet et affirme—et c'est là un des points de son plaidoyer—qu'elle exerça loyalement une influence médiatrice sur l'Autriche ; mais non seulement une telle influence médiatrice n'est révélée par aucun résultat pratique, mais *les archives secrètes de Berlin et de Vienne renferment toujours le texte de ces communications d'une importance vitale.*

Ainsi dans la défense officielle de l'Allemagne on déclare que, malgré le refus de l'Autriche d'accepter la proposition de Sir Edward Grey, laquelle était de traiter la réponse de la Serbie "comme base à d'autres conversations,"

"Nous (l'Allemagne) avons continué tous nos efforts médiateurs, et nous avons conseillé à Vienne de faire n'importe quel compromis qui fût compatible avec la dignité de la monarchie."[1]

Cela serait beaucoup plus convaincant si le Ministère des Affaires Etrangères allemand, en publiant d'autres documents diplomatiques, avait seulement ajouté le *texte* des conseils qu'il donnait ainsi à Vienne.

On trouvera la même omission significative dans le même document officiel qui déclare que, le 29 juillet, le gouvernement allemand conseilla à l'Autriche "d'entamer des pourparlers avec M. Sazonof." Mais ici non plus on ne trouve pas le texte parmi les documents que le Ministère des Affaires Etrangères allemand a donnés au monde. Les communications qui ont été échangées entre ce Ministère et ses Ambassadeurs à St. Pétersbourg, à Paris et à Londres, sont données in extenso, mais, parmi les vingt-sept communications ajoutées à la défense officielle allemande, *il est très significatif que l'on ne nous donne pas une seule des nombreuses communications qui furent envoyées de Berlin à Vienne, et que l'on ne nous en donne qu'une seule*

---

[1] Livre blanc allemand.

qui fut envoyée de Vienne à Berlin. Cela ne peut être involontaire. L'Allemagne a jugé bon de jeter un voile sur le texte des communications qu'elle envoya à Vienne, tout en professant nous donner le sens de quelques unes d'entre d'elles.

En attendant que l'Allemagne consente à mettre parmi les pièces du procès les documents les plus importants qu'elle a en sa possession, elle ne doit pas s'étonner si le monde, se rappelant la mutilation de la dépêche d'Ems par Bismarck, laquelle précipita la guerre franco-allemande, se montre incrédule sur la sincérité des efforts médiateurs de l'Allemagne.

Le Cas de l'Autriche contre la Serbie.

Discuter la justice des griefs de l'Autriche contre la Serbie nous entraînerait loin des documents authentiques, dans la sphère des faits contestés, et prolongerait cette discussion au delà des bornes raisonnables.

Admettons donc *arguendo* que notre tribunal imaginaire commence son examen par la supposition que l'Autriche avait un juste grief contre la Serbie, et que le meurtre de l'Archiduc, le 29 juin 1914, bien qu'il ait été commis en réalité sur le sol autrichien par des sujets autrichiens ayant des sympathies avec la Serbie, fut inspiré et encouragé par l'activité politique soit du gouvernement serbe, soit des organisations politiques de ce pays.

La question à résoudre serait alors, non pas de savoir si l'Autriche avait un juste grief contre la Serbie, mais si, étant donné les obligations qu'elle doit à la civilisation, aussi bien que tout autre pays, l'Autriche s'y prit de la meilleure façon pour se faire rendre justice.

Le Silence de la Double Alliance sur son Plan.

Le 28 juin 1914, le Prince héritier d'Autriche fut assassiné à Serajevo. Pendant près d'un mois il n'y eut aucune action de la part de l'Autriche, elle ne fit absolument aucune déclaration publique au sujet de ses intentions. Le monde sympathisait profondément avec l'Autriche dans son nouveau malheur, et surtout avec son monarque accablé par l'âge, qui, comme le roi Lear, était "aussi plein de douleur que d'années, et misérable dans les deux à la fois."

Le gouvernement serbe s'était empressé de nier toute participation à l'assassinat, et s'était engagé à punir tout citoyen serbe y ayant pris part.

De temps à autre, du 28 juin jusqu'au 23 juillet, Vienne laissa entendre à mots couverts, plus ou moins officiellement, que l'Autriche avait l'intention d'agir sans se départir de son sang-froid ni de son attitude pacifique. Pas un instant l'on n'insinua que l'Allemagne et que l'Autriche allaient, dans un moment de paix profonde, mettre le feu à la poudrière de l'Europe.

Cela apparaît d'une façon frappante dans la première lettre, du "Livre bleu" anglais, que Sir Edward Grey écrivit à Sir H. Rumbold, à la date du 20 juillet 1914. Elle est l'un des documents les plus significatifs de la correspondance tout entière. A l'époque où cette lettre fut écrite, il est extrêmement probable que l'ultimatum arrogant et si déraisonnable de l'Autriche avait déjà été rédigé et approuvé à Vienne, et peut-être à Berlin, et cependant Sir Edward Grey, le Ministre des Affaires Etrangères d'une grande Puissance amie, avait si peu connaissance de la politique de l' Autriche qu'il

"demanda à l'Ambassadeur d'Allemagne, aujourd'hui, (20 juillet) s'il avait des nouvelles de ce qui se passait à Vienne à l'égard de la Serbie. L'Ambassadeur d'Allemagne répondit "qu'il n'en avait pas, mais que l'Autriche prendrait sûrement certaines mesures."

Sir Edward Grey ajoute qu'il dit à l'Ambassadeur d'Allemagne qu'il avait appris que le Comte Berchtold, le Ministre des Affaires Etrangères autrichien,

"en parlant à l'Ambassadeur d'Italie à Vienne, avait protesté contre l'idée que la situation était grave, mais avait dit qu'elle devait être éclaircie."

L'Ambassadeur allemand répondit alors qu'il serait désirable "que la Russie pût agir comme médiatrice entre l'Autriche et la Serbie." Ainsi c'est l'Ambassadeur allemand à Londres qui proposa pour la première fois de confier à la Russie le rôle de pacificateur. Sir Edward Grey ajoute ensuite qu'il dit à l'Ambassadeur allemand qu'il :

> "Supposait que le Gouvernement autrichien ne ferait rien avant d'avoir montré au public le bien-fondé de ses griefs contre la Serbie, basé probablement sur ce qu'il découvrirait au cours du procès,"

et l'Ambassadeur allemand admit la supposition.

Ou bien l'Ambassadeur allemand trompait Sir Edward Grey, la théorie étant que la vraie fonction d'un ambassadeur est "de mentir pour son pays," ou bien on entoura d'un tel secret le coup de foudre qu'on voulait lancer que l'Ambassadeur allemand en Angleterre lui-même ne sut pas ce qu'on préparait.

L'Ambassadeur anglais à Vienne écrit à Sir Edward Grey :

> "La remise à Belgrade, le 23 juillet, de la note à la Serbie fut précédée par une période de *silence absolue* au Ballplatz."[1]

Puis il continue en disant qu'à l'exception de l'Ambassadeur allemand à Vienne, — notez l'importance de l'exception, — aucun membre du corps diplomatique ne fut au courant de l'ultimatum autrichien, et qu'on ne cacha pas seulement à l'Ambassadeur français, lorsqu'il se rendit au Ministère des Affaires Etrangères autrichien, le 23 juillet, qu'on avait *vraiment*

---

[1] Livre blanc anglais, No. 1.

envoyé l'ultimatum, mais qu'on lui donna de plus l'impression que le ton de l'ultimatum était modéré. L'Ambassadeur italien même "fut laissé dans l'ignorance la plus complète" par le Comte Berchtold.[1]

L'ALLEMAGNE CONNUT-ELLE L'ULTIMATUM OU L'INSPIRA-T-ELLE ?

Ici se pose la question si intéressante et si importante de savoir si l'Allemagne connut l'ultimatum autrichien et si elle l'approuva d'avance. Si elle le connut, elle se rendit coupable de duplicité, car l'Ambassadeur allemand à St. Pétersbourg donna au Ministre des Affaires étrangères russe l'assurance formelle que

> "le Gouvernement allemand n'a pas eu connaissance du texte de la note autrichienne avant qu'elle ait été remise et n'a exercé aucune influence sur son contenu. C'est à tort qu'on attribue à l'Allemagne une attitude comminatoire."[2]

Cette déclaration est improbable par la nature même des choses. L'Autriche était la plus faible des deux Alliées et c'était le sabre de l'Allemagne qu'elle agitait à la face de l'Europe. Il est bien clair que l'Autriche n'eût pu avoir recours aux mesures les plus extrêmes, mesures que l'on reconnut au premier abord devoir soulever l'animosité de la Russie, s'il n'avait eu l'appui de l'Allemagne; et il est probable,—et cette probabilité équivaut à une certitude morale, —qu'elle n'eût pas couru le risque—ni ne l'eût fait courir à l'Allemagne—d'une guerre européenne sans consulter d'abord son alliée.

De plus, nous avons le témoignage de Sir M. de Bunsen, Ambassadeur anglais à Vienne, qui télégraphia à Sir Edward Grey qu'il savait "d'une source privée que l'Ambassadeur "allemand (à Vienne) connaissait le texte de l'ultimatum "autrichien à la Serbie, avant qu'il ne fût expédié, et qu'il "l'avait télégraphié à l'Empereur d'Allemagne," et que l'Ambassadeur allemand lui-même "en approuvait chaque ligne."[3] Comme il ne nous révèle pas la source de ses "renseignements particuliers" ce témoignage ne serait pas convaincant par lui-même, mais quand nous examinons la défense officielle de l'Allemagne dans le "Livre blanc" allemand, *nous trouvons que le Ministère des Affaires Etrangères allemand admet qu'il fut consulté par l'Autriche avant l'envoi de l'ultimatum et qu'il n'approuva pas seulement le procédé de l'Autriche, mais lui donna carte blanche.*

---

[1] Dépêche de Sir M. de Bunsen à Sir Edward Grey à la date du 1 septembre, 1914.

[2] Livre orange russe, No. 18.

[3] Livre blanc anglais, No. 95.

Ce point nous semble si important pour déterminer la sincérité de l'attitude de l'Allemagne et de ses protestations pacifiques que nous le citons in extenso. Après avoir parlé de la friction précédente entre l'Autriche et la Serbie, le " Livre blanc " allemand dit ce qui suit :—

"Etant donné ces circonstances, l'Autriche devait déclarer qu'il ne serait compatible ni avec la dignité ni avec l'intégrité de la Monarchie de rester plus longtemps spectatrice de l'état de choses qui régnait de l'autre côté de sa frontière, sans agir contre la Serbie. *Le Gouvernement austro-hongrois nous fit part du point de vue sous lequel il envisageait la situation et nous demanda notre opinion à ce sujet. Nous pûmes assurer très chaleureusement notre Alliée que nous envisagions la situation sous le même point de vue qu'elle, et affirmer que toute mesure qu'elle jugerait nécessaire afin de mettre fin au mouvement serbe dirigé contre l'existence de la monarchie austro-hongroise recevrait notre approbation.* Nous nous rendions parfaitement compte à cet égard que tout préparatif militaire de la part de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie ferait entrer en jeu la Russie et pourrait nous entraîner dans une guerre, conformément à nos devoirs d'allié."

Le témoignage digne de foi de Sir M. de Bunsen est de plus confirmé par le fait que le Chargé d'Affaires de Grande Bretagne à Berlin, dans sa lettre du 22 juillet à Sir Edward Grey, raconte que la veille au soir (21 juillet) il avait rencontré le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères allemand, et que dans la conversation il avait été fait allusion à la démarche autrichienne à Belgrade :—

"Son Excellence montra clairement que son avis était que cette démarche de la part de l'Autriche aurait dû être faite bien plus tôt. Il insista sur ce point que la question en jeu devait être réglée entre la Serbie et l'Autriche seules, et qu'il ne devait pas y avoir d'intervention étrangère dans les discussions entre ces deux pays."

Il ajouta que tout en considérant comme peu sage que son pays approchât l'Autriche-Hongrie à ce sujet, il avait :

"en plusieurs occasions, en conversant avec le ministre de Serbie, souligné l'extrême importance que les relations austro-serbes fussent placées sur une base convenable."[1]

Nous avons ici la première déclaration de la position de l'Allemagne dans cette affaire, position que des évènements ultérieurs ont montrée être absolument indéfendable, mais à laquelle l'Allemagne s'obstina à adhérer jusqu'au bout, et qui contribua beaucoup à précipiter les hostilités. Oubliant la solidarité de la civilisation européenne, et le fait que par la politique et des rapports diplomatiques continuels pendant de

---

[1] Livre blanc anglais, No. 2.

nombreux siècles les États-Unis de l'Europe existent, quoique leur organisation ne soit encore qu'à l'état rudimentaire, Herr von Jagow se plaça sur le terrain suivant : on devait permettre à l'Autriche de prendre des mesures agressives contre la Serbie, et aucune autre Puissance ne devait intervenir, même si l'humiliation de la Serbie devait détruire, comme cela était inévitable, le statu quo dans les Balkans et menacer l'équilibre européen.

Nul besoin ici de consacrer quelque temps à convaincre un homme raisonnable que cet ultimatum de l'Autriche à la Serbie était brutal par le ton et déraisonnable par ses exigences. Il serait difficile de trouver dans l'histoire un document plus insultant, et sa scélératesse était aggravée par le fait qu'on donnait si peu de temps pour la réflexion à la Serbie ou à l'Europe. La Serbie eut quarante-huit heures pour répondre si elle consentait à perdre sa souveraineté et pour admettre virtuellement sa complicité dans un crime qu'elle n'avait cessé de désavouer. Comme le texte en entier de l'ultimatum parvint d'abord aux chancelleries de l'Europe près de vingt-quatre heures après avoir été signifié à la Serbie, les autres nations européennes eurent à peine un jour pour considérer ce que l'on pouvait faire pour conserver la paix de l'Europe, avant que cette paix fût fatalement compromise.[1]

Une autre preuve que le Ministère des Affaires Etrangères allemand avait connu préalablement la substance du moins de l'ultimatum se montre par ce fait que le jour où fut envoyé l'ultimatum, le Chancelier de l'Empire allemand chargea les Ambassadeurs allemands à Paris, à Londres et à St. Pétersbourg d'aviser les gouvernements anglais, français et russe, que

> "l'on ne pouvait s'empêcher de considérer comme justifiées les démarches aussi bien que les demandes du gouvernement austro-hongrois." [2]

Comment l'Allemagne pouvait-elle ainsi appuyer les "démarches" autrichiennes, si elle ne connaissait pas la substance de l'ultimatum ?

L'on ne donne pas l'heure où ces instructions furent envoyées ; il ne s'ensuit donc pas que ces instructions significatives aient été nécessairement antérieures à la notification de l'ultimatum à Belgrade, à 6 heures du soir. Néanmoins, comme l'ultimatum n'atteignit les autres capitales de l'Europe que le jour suivant, comme le montre clairement la correspondance diplomatique, il semble improbable que le Ministère des Affaires Etrangères allemand eût envoyé cet avertissement officiel et très soigneusement préparé aux autres Puissances, le 23 juillet, s'il n'avait pas eu connaissance, non seulement de l'intention de l'Autriche de signifier l'ultimatum, mais encore du contenu de cet ultimatum.

---

[1] Livre blanc anglais, No. 5 ; Livre orange russe, No. 3.
[2] Livre blanc allemand. Annexe 1, B.

Tandis qu'il peut se faire que l'Allemagne, tout en donnant carte blanche à la politique de l'Autriche, se soit abstenu exprès d'examiner le texte de la note autrichienne à la Serbie, de façon à pouvoir prétendre plus tard qu'elle n'était pas responsable de l'action de l'Autriche,—politique qui ne diminuerait en rien le caractère honteux de toute l'affaire,—cependant la supposition la plus raisonnable est que la notification de l'ultimatum de l'Autriche à Belgrade en même temps que l'avertissement de l'Allemagne aux Puissances furent le résultat d'une action concertée et avaient un dessein commun. Aucune cour ni aucun jury, raisonnant d'après les probabilités ordinaires, ne pourrait s'empêcher un seul instant d'arriver à une telle conclusion.

La communication du Ministère des Affaires Etrangères allemand dont nous avons parlé en dernier lieu s'attend à ce que la Serbie " refuse d'accéder à ces demandes ;"—pourquoi, si elles étaient justifiées ?—et l'Allemagne suggère à la France, à l'Angleterre et à la Russie, que si l'Autriche " a recours à des mesures militaires "—résultat de l'attitude inflexible de la Serbie,—" le choix des moyens doit lui être laissé."

Les Ambassadeurs allemands dans les trois capitales furent chargés—

> " d'insister particulièrement sur ce point que la question ci-dessus est une question dont le règlement concerne uniquement l'Autriche-Hongrie et la Serbie, et que les Puissances doivent s'efforcer de tout leur pouvoir de limiter aux deux pays intéressés."

Ils devaient ajouter que l'Allemagne désirait vivement—

> " que la dispute fût localisée, car toute intervention de la part d'une autre Puissance, à cause des différentes obligations imposées par le jeu des alliances, entraînerait des conséquences incalculables."

C'est là l'un des documents les plus significatifs de toute la correspondance. Si l'Allemagne était aussi ignorante que son Ambassadeur à Londres affectait de l'être de la politique et de l'ultimatum autrichien, et si l'Allemagne n'était pas alors en train de pousser et de soutenir l'Autriche dans sa politique dangereuse, pourquoi le Chancelier allemand aurait-il signifié par cette note menaçante à l'Angleterre, à la France et à la Russie, que l'on devait permettre à l'Autriche de déclarer la guerre à la Serbie, et que tout essai d'intervention en faveur de la nation la plus faible " entraînerait des conséquences incalculables " ?[1]

Quelques jours plus tard, le Chancelier Impérial envoya aux gouvernements confédérés de l'Allemagne une *communication confidentielle* où il reconnaissait la possibilité que la Russie crût de son devoir " de prendre le parti de la Serbie dans sa

---

[1] Livre blanc allemand. Annexe 1, B.

dispute avec l'Autriche-Hongrie." Pourquoi donc, je le demande de nouveau, si l'action de l'Autriche était si clairement justifiée ? Le Chancelier Impérial ajouta que

> "si la Russie se sent obligée de prendre le parti de la Serbie dans cette lutte, elle a certainement le droit de le faire,"

mais il ajouta que, si la Russie le faisait, elle menacerait par là même l'intégrité de la monarchie austro-hongroise, et que la Russie porterait par conséquent toute seule "la responsabilité si une guerre européenne sortait de la question austro-serbe, *que toutes les autres grandes Puissances européennes veulent localiser*."

Dans cette communication confidentielle si significative, le Chancelier allemand montre le puissant intérêt que l'Allemagne prenait au châtiment de la Serbie par l'Autriche. "Nos intérêts "les plus intimes," dit-il, "nous ordonnent donc de nous mettre "du côté de l'Autriche-Hongrie," et il ajoute que

> "si, contrairement à notre désir, la situation s'aggravait par l'intervention de la Russie, alors, fidèles à notre devoir d'alliés, nous aurions à soutenir la monarchie voisine, de la force entière de l'Empire allemand."[1]

LES EFFORTS POUR PRÉSERVER LA PAIX.

En prenant ses conclusions, notre tribunal imaginaire ne tiendrait que peu de compte des déclarations exprimant purement et simplement le désir de la paix. Une nation, comme un individu, peut poignarder secrètement son voisin en temps de paix, tout en demandant "Es-tu en bonne santé, mon frère ?" et même la paix de la civilisation peut être trahie par le baiser de Judas. Les déclarations pacifiques appartiennent au jargon hypocrite de la diplomatie et ont toujours caractérisé les nations les plus belliqueuses.

Aucune guerre des temps modernes n'a été commencée, sans que l'agresseur ne prétende que sa nation désirait uniquement la paix, ni sans qu'il implore Dieu de protéger sa politique meurtrière. Pour paraphraser les paroles de Lady Teazle en cette fameuse occasion où Sir Joseph Surface ne cesse de parler de son "honneur," il serait tout aussi bien de laisser le nom de Dieu en dehors de la question.

Analysons donc les faits, tels que nous les avons déjà rapportés ; et, pour rendre notre résumé plus clair, nous considérerons les événements qui ont précédé la guerre dans leur ordre chronologique.

Immédiatement après avoir reçu à St. Pétersbourg l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, le 24 juillet, le Ministre des Affaires Etrangères russe, dans une communication officielle à l'Autriche-Hongrie, suggéra qu'une limite de temps aussi courte "laisse "aux Puissances un délai tout-à-fait insuffisant pour entre-

---

[1] Livre blanc allemand, annexe 2.

" prendre la moindre démarche utile pour l'aplanissement des " complications qui se sont produites." Et il ajouta :—

> " Pour prévenir les conséquences incalculables, également néfastes pour toutes les Puissances, qui peuvent suivre le mode d'action du Gouvernement austro-hongrois, il nous semble indispensable qu'avant tout le délai accordé à la Serbie pour répondre soit prolongé."

M. Sazonoff proposa de plus qu'on accordât quelque temps aux Puissances pour examiner les résultats de l'enquête que devait faire le Gouvernement austro-hongrois au sujet de l'assassinat de Serajevo, et il déclara que si les Puissances étaient convaincues du bien-fondé de certaines des exigences autrichiennes, elles se trouveraient en mesure de faire parvenir au gouvernement serbe des conseils en conséquence.

Il remarque avec justesse que

> " un refus de prolonger le terme de l'ultimatum . . . . serait en contradiction avec les bases mêmes des relations internationales."[1]

Est-ce qu'une cour pourrait mettre en doute la justice de cette assertion? Il s'agissait de la paix du monde entier. On ne demandait que du temps pour voir ce que l'on pourrait faire pour préserver la paix et pour satisfaire les exigences de l'Autriche jusqu'aux limites du possible.

En même temps que M. Sazonoff demandait un peu de temps afin de préserver la paix du monde, Sir Edward Grey voyait l'Ambassadeur allemand, le 24 juillet, et lui suggérait que la seule manière d'éviter la catastrophe était

> " que les quatre Puissances, l'Allemagne, la France, l'Italie et nous-mêmes (l'Angleterre) se missent à travailler ensemble et simultanément à Vienne et à St. Pétersbourg." [2]

L'Allemagne n'avait qu'à faire entendre à l'Autriche " qu'un respect convenable des opinions de l'humanité " aussi bien que la politesse ordinaire envers des nations puissantes et amies exigeaient que l'on accordât assez de temps non seulement à la Serbie, mais aux autres nations, pour agir de concert pour le bien commun, puisque surtout, à ce moment, l'on était dans la morte saison de l'été et que plusieurs des principaux Princes et hommes d'Etat étaient absents de leurs capitales respectives.

Dans ces circonstances n'était-il pas naturel que la Russie annonçât, le 24 juillet, que

> " toute action entreprise par l'Autriche pour humilier la Serbie ne laisserait pas la Russie indifférente " ?

---

[1] Livre orange russe, No. 4.
[2] Livre blanc anglais, No. 11.

Et le même jour, le Chargé d'Affaires russe à Vienne déclara au Ministre des Affaires Etrangères autrichien :—

> " que la note autrichienne était rédigée sous une forme qui rendait impossible son acceptation et qu'elle était à la fois inusitée et péremptoire dans ses termes."

Ce à quoi la seule réponse du Ministre des Affaires Etrangères autrichien fut que le représentant de l'Autriche en Serbie

> " avait reçu des instructions et quitterait Belgrade à moins que les demandes autrichiennes ne fussent acceptées intégralement avant 4 heures de l'après-midi, le lendemain."[1]

La seule concession que fit l'Autriche, à ce moment là, ou plus tard, pour la cause de la paix, fut l'assurance qu'elle donna que l'Autriche *après sa conquête* de la Serbie ne demanderait aucun territoire.

L'action de l'Allemagne, ce jour là, le 24 juillet, est des plus significatives. Son Ambassadeur en Angleterre communiqua une note à Sir Edward Grey où il justifiait et les exigences de l'Autriche-Hongrie et son ultimatum, en disant que

> " dans les circonstances, la façon de procéder et les exigences du Gouvernement austro-hongrois ne peuvent être regardées que comme équitables et modérées."

La note ajoutait :

> " Le Gouvernement Impérial (l'Allemagne) veut insister sur ce point : son opinion est que, dans le cas actuel, il ne s'agit que d'une affaire à régler exclusivement entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, et que les Grandes Puissances devraient sérieusement s'efforcer de la restreindre à celles qu'elle concerne immédiatement."[2]

Le 25 juillet, probablement au grand étonnement et de l'Allemagne et de l'Autriche qui avaient définitivement tablé sur le refus de la Serbie d'accepter l'ultimatum, celle-ci, sous l'influence des conseils conciliateurs de la Russie, fit une réponse dans laquelle, faisant le sacrifice de sa propre estime en tant qu'Etat souverain, elle acceptait en substance toutes les demandes de l'Autriche, sauf une seule, et quant à celle là, elle ne la refusait pas en propres termes, mais se déclarait prête à la soumettre ou à l'arbitrage ou à une conférence des Puissances.[3]

Aucune cour ne mettrait en doute un moment la conclusion que cette réponse était une acceptation véritable des exigences extrêmes de l'Autriche, et de fait ni l'Allemagne ni l'Autriche ne prétendirent sérieusement qu'elle ne l'était pas. Elles se contentèrent de contester la sincérité des assurances de la Serbie,

---

[1] Livre blanc anglais, No. 7.
[2] Livre blanc anglais, No. 9.
[3] Livre blanc anglais, No. 39.

appelant factices les concessions ; et ici il suffit de dire que si l'Allemagne et l'Autriche avaient accepté comme suffisante la réponse de la Serbie, et que la Serbie eût manqué plus tard de remplir les promesses qu'elle avait faites de la meilleure foi du monde, il n'y aurait eu que peu de sympathie pour la Serbie et point de guerre générale. A vrai dire, la Russie et l'Angleterre s'étaient engagées à user de leur influence pour forcer la Serbie, si cela était nécessaire, à accepter entièrement toutes les exigences raisonnables de l'Autriche. Le point que la Serbie avait laissé en dehors des autres et qu'elle consentait à soumettre à un arbitrage ou à l'examen des Puissances, était celui de la participation de fonctionnaires autrichiens aux débats dans les cours serbes. Cela ne présentait pas un problème bien difficile. Le désir que l'Autriche déclarait avoir d'une enquête impartiale eût été facilement exaucé, en faisant nommer par les Puissances neutres un comité de juristes afin de procéder à une telle enquête.

Le 24 juillet, Sir Edward Grey avait demandé aussi à l'Ambassadeur allemand d'exercer sa bonne influence à Vienne pour obtenir la prolongation du délai. La réponse du gouvernement allemand à cette demande si raisonnable et son action subséquente manquèrent absolument de franchise. L'Allemagne consentit à "communiquer" la proposition, mais le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères allemand ajouta que, puisque le Premier Ministre autrichien était absent de Vienne, il y aurait du retard et on éprouverait quelques difficultés à faire prolonger la limite de temps, et

> "il reconnut très franchement que le gouvernement de l'Autriche-Hongrie *voulait donner une leçon à la Serbie et qu'il avait l'intention de prendre des mesures militaires. Il reconnut aussi que le Gouvernement serbe ne pouvait avaler quelques unes des demandes autrichiennes.*"

Il ajouta que l'Allemagne ne désirait pas une guerre générale, et qu'il ferait, lui, tout en son pouvoir pour écarter une telle calamité." [1]

Si l'Allemagne a fait quelque communication à l'Autriche dans l'intérêt de la paix, le texte en est encore à paraître. Un seul mot de Berlin à Vienne aurait fait accorder la prolongation du délai qui, si l'Allemagne avait eu des intentions pacifiques vraiment sincères, eût pu aboutir au maintien de la paix. L'Allemagne,—autant que les faits nous le révèlent,—ne prononça jamais cette parole.

Contrastons cette attitude avec celle de la Russie, dont le Ministre des Affaires Etrangères, le matin du 25 juillet, offrit

> "de se tenir à l'écart et de laisser la question dans les mains de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie" [2]

---

[1] Livre blanc anglais, No. 11 et No. 18.
[2] Livre blanc anglais, No. 17

Le 27 juillet, Sir Edward Grey proposa que les quatre Puissances (y compris l'Allemagne) s'unissent

> "pour demander aux Gouvernements autrichien et russe de ne pas franchir la frontière et de donner aux quatre Puissances le temps d'agir à Vienne et à St. Pétersbourg pour essayer d'arranger les choses. Si l'Allemagne adopte ce point de vue, je suis absolument convaincu que la France et que nous-mêmes devons agir en ce sens. L'Italie sans aucun doute se ferait un plaisir de coopérer " [1]

A cette demande raisonnable, le Chancelier Impérial allemand répondit :

> " Avant tout nous nous plaçons sur le terrain que cette question doit être localisée *par l'abstention de toute intervention de la part des Puissances,*"

mais il ajouta que l'Allemagne, s'il s'élevait une dispute austro-russe

> " coopérerait avec les autres grandes Puissances dans une médiation entre la Russie et l'Autriche." [2]

Cette distinction est très difficile à saisir. Elle essaie de mesurer la différence entre bonnet blanc et blanc bonnet. Le différend entre la Russie et l'Autriche venait de la tentative de celle-ci d'écraser la Serbie. L'Allemagne ne voulait pas intervenir entre l'Autriche et la Serbie, mais proposait sa médiation entre la Russie et l'Autriche. Matériellement parlant, les deux choses ne pouvaient se distinguer l'une de l'autre.

Nous allons voir bientôt comment l'Allemagne coopéra.

Tout ce qu'elle *fit*, le 25 juillet, autant que nous le révèlent les documents, fut " de transmettre " les demandes de l'Angleterre et de la Russie demandant une prolongation du délai de l'ultimatum, mais des évènements ultérieurs indiquent qu'elles furent transmises sans être appuyées par l'Allemagne, car est-il croyable que l'Autriche eût ignoré une telle demande de son alliée, si elle avait jamais été faite ?

Le Ministre des Affaires Etrangères autrichien, ayant lancé son ultimatum, s'absenta de la capitale, mais l'Ambassadeur russe à Vienne réussit à soumettre verbalement cette requête si raisonnable au remplaçant du Ministre des Affaires Etrangères qui répondit simplement qu'il la soumettrait au Comte Berchtold, *mais qu'il pouvait prédire avec assurance un refus catégorique.* Plus tard, le même jour, (25 juillet) la Russie fut définitivement avisée qu'on n'accorderait aucune prolongation de temps.[3]

Vit-on jamais rompre la paix pour un prétexte aussi futile ? Un peu de temps, quelques jours, quelques heures même auraient suffi pour épargner au monde les horreurs de l'heure

---

[1] Livre blanc anglais, Nos. 24 et 25.
[2] Livre blanc allemand, Annexe 13.
[3] Livre orange russe, Nos. 11 et 12.

présente ; mais aucun délai ne fut accordé. Ces diplomates au petit pied, en désirant gagner une marche sur leurs rivaux, allaient prendre une brusque décision d'une portée colossale. Il serait difficile de trouver dans les annales de l'histoire une plus grande marque d'impolitesse envers une Puissance amie, car l'Autriche n'était pas en guerre avec la Russie.

Voyant échouer les efforts qu'elles faisaient pour obtenir une prolongation de temps, l'Angleterre, la France, et la Russie firent de nouvelles tentatives pour conserver la paix, en interrompant temporairement tous les préparatifs militaires afin de faire aboutir leurs efforts de conciliation. Sir Edward Grey proposa à l'Allemagne, à la France, à la Russie, et à l'Italie de s'unir pour demander à l'Autriche et à la Serbie de ne pas franchir la frontière "avant que nous ayons eu le temps d'essayer d'arranger les choses entre elles," mais l'Ambassadeur d'Allemagne lut à Sir Edward Grey un télégramme qu'il avait reçu du Ministère des Affaires Etrangères allemand, disant que "maintenant qu'elle (l'Autriche) avait lancé sa note (l'ultimatum), l'Autriche ne pouvait plus reculer."[1]

Comme nous l'avons vu, l'Allemagne ne chercha d'aucune façon, autant que nous le révèlent les documents, à amener l'Autriche à faire telle ou telle concession. Son attitude se montra par la déclaration de son Ambassadeur à Paris au Ministre des Affaires Etrangères français, laquelle niait que l'Allemagne eût appuyé l'ultimatum de l'Autriche, mais déclarait aussi que l'Allemagne approuvait son point de vue,

> "et que sans aucun doute, la flèche une fois envoyée, l'Allemagne ne pouvait pas se permettre d'être guidée par autre chose que par son devoir envers son alliée."

Ceci parait avoir été l'erreur funeste de l'Allemagne ; ses devoirs envers la civilisation étaient si peu importants qu'elle devait soutenir son alliée, l'Autriche, que celle-ci eût raison ou tort. Telle fut sa politique, et elle la poursuivit avec un esprit de suite vraiment néfaste.

Soutenir une alliée pendant la guerre peut être une action parfaitement défendable, mais la soutenir en temps de paix, dans une demande inique qu'elle adresse, et dans une politique discourtoise jusqu'à la grossièreté, offense tous les sentiments de moralité internationale.

Le jour suivant, la Russie proposa à l'Autriche d'échanger ensemble des vues confidentielles dans le but de corriger en commun quelques unes des clauses de la note autrichienne du 23 juillet. *Ce à quoi l'Autriche ne répondit même pas.* L'Ambassadeur russe communiqua cette proposition au Ministère des Affaires Etrangères allemand et exprima l'espoir qu'il "lui " fut possible de conseiller à Vienne d'accepter notre proposi- " tion" ; mais cela ne s'accordait pas avec la politique de

---

[1] Livre blanc anglais, No. 25.

l'Allemagne, car ce jour-là l'ambassadeur d'Allemagne à Paris alla voir le Ministre des Affaires Etrangères français, et comme celui-ci conseillait aussi à l'Allemagne de proposer à Vienne de parler à la Serbie dans le même esprit conciliant que la Serbie avait montré, l'Ambassadeur répondit que cela "n'était pas possible, étant donné la résolution que l'Allemagne avait prise de ne pas intervenir dans le conflit austro-serbe."

Le même jour l'Angleterre demanda à la France, à l'Italie et à "l'Allemagne de se réunir à Londres pour une conférence immédiate afin de préserver la paix de l'Europe ; et à cette suggestion féconde qui aurait pu sauver la paix de l'Europe, le Chancelier allemand répondit par le faux-fuyant pitoyable qu'il "est impossible de faire comparoir notre alliée devant une cour "d'arbitrage européenne à cause de son différend avec la "Serbie," bien qu'il affectât d'accepter "en principe" cette politique de médiation.

L'acceptation *en principe* par l'Allemagne d'une politique qu'elle contrecarrait *en pratique* rappelle les tendances de cet homme politique de l'Etat du Maine, strict observateur de la loi, qui était en faveur de la loi prohibant la vente des boissons alcooliques dans son Etat, mais était opposé en même temps à sa mise en vigueur.

Le refus de l'Allemagne de laisser soumettre le cas de la Serbie à l'examen même des Puissances est d'autant plus frappant que l'on se rappelle que l'Ambassadeur allemand à Londres cita à Sir Edward Grey les paroles du Sécrétaire d'Etat allemand déclarant

> "qu'il y avait certaines choses dans la note autrichienne que l'on ne pouvait guère s'attendre à voir accepter par la Serbie,"

reconnaissant ainsi que l'ultimatum de l'Autriche était injuste, du moins en partie. Sir Edward Grey appela alors l'attention de l'Ambassadeur allemand sur ce fait que, si l'Autriche ne tenait aucun compte de la réponse conciliatrice de la Serbie et pénétrait dans ce pays,

> "cela voulait dire qu'elle avait résolu d'écraser la Serbie à tout prix, sans s'inquiéter des conséquences qu'une telle action pourrait entraîner."

Il ajouta que la réponse de la Serbie

> "devait du moins servir de base de discussion et de réflexion,"

et il demanda au Gouvernement allemand d'appuyer cette proposition à Vienne, mais le Secrétaire d'Etat allemand, le 27 juillet, répondit qu'une telle conférence "n'était pas pratique," et qu'elle "équivaudrait en réalité à une cour d'arbitrage" et ne pouvait pas, suivant lui, se rassembler, "sauf à la requête de l'Autriche et de la Russie." [1]

---

[1] Livre blanc anglais, Nos. 43 et 46.

Il est parfaitement clair qu'une telle réponse n'était qu'un faux-fuyant. L'Allemagne savait déjà que l'Autriche ne demanderait pas une telle conférence, car l'Autriche avait refusé la requête de la Russie demandant une prolongation du délai de l'ultimatum, et avait même commencé ses préparatifs militaires. Là où l'attitude de l'Allemagne se montre le plus clairement, c'est dans la lettre que l'Ambassadeur de Russie en Allemagne envoya au Ministère des Affaires Etrangères russe, et où il déclare que, le 27 juillet, il alla au Ministère des Affaires Etrangères allemand et pria Jagow

> "de conseiller d'une façon plus pressante à Vienne de s'engager dans cette voie de conciliation. Jagow a répondu qu'il ne pouvait pas conseiller à l'Autriche de céder." [1]

Et pourquoi pas ? La Russie avait conseillé à la Serbie de céder, et la Serbie avait cédé à presque toutes les exigences autrichiennes. Pourquoi le Ministère des Affaires Etrangères allemand ne pouvait-il conseiller à Vienne de répondre à la conciliation par la conciliation, si son désir de la paix était vraiment sincère ?

Avant que cette entrevue eut lieu, l'Ambassadeur français s'était rendu au Ministère des Affaires Etrangères allemand dans le même but, et avait appuyé la proposition anglaise, à savoir que l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie et la France devaient s'entremettre sur le champ à Saint Pétersbourg et à Vienne, afin d'amener l'Autriche et la Serbie

> "à s'abstenir de tout acte qui pût aggraver la situation à l'heure actuelle."

Cela voulait dire que, pendant que de nouvelles conversations auraient lieu, la Serbie ne serait pas envahie par l'Autriche, ni l'Autriche par la Russie. *Et c'est à cela que le Ministre des Affaires Etrangères allemand opposa un refus catégorique.*

Le même jour l'Ambassadeur de Russie à Vienne eut "une conversation longue et sérieuse" avec le Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères à Vienne. Il exprima son espérance la plus sincère,

> "qu'on trouverait le moyen de prendre les mesures nécessaires avant que l'invasion de la Serbie ne fût un fait accompli. Le baron Macchio répondit que cela serait difficile désormais, car une escarmouche dans laquelle les Serbes avaient été les agresseurs avait déjà eu lieu sur le Danube."

L'Ambassadeur russe dit alors que son pays ferait tout son possible pour forcer les Serbes à rester tranquilles.

> "et même à reculer devant une avancée autrichienne, afin de gagner du temps."

---

[1] Livre orange russe, No. 38.

Il demanda avec insistance que l'Ambassadeur autrichien à St. Pétersbourg reçut pleins pouvoirs pour continuer la conversation avec le Ministre des Affaires Etrangères russe,

> "qui conseillerait très volontiers à la Serbie d'accorder tout ce qu'on pouvait raisonnablement lui demander en tant que Puissance indépendante."

La seule réponse qui fut faite à cette proposition raisonnable fut qu'elle serait soumise au Ministre des Affaires Etrangères.[1]

Le même jour l'Ambassadeur d'Allemagne à Paris se rendit au Ministère des Affaires Etrangères et insista fortement sur "l'exclusion de toute action ayant la forme d'un arbitrage ou d'une conférence," et cependant en même temps le Chancelier Impérial allemand avisait Londres qu'il avait

> "commencé à faire des efforts pour arriver immédiatement à une médiation à Vienne de la façon que désirait Sir Edward Grey, et qu'il avait en outre communiqué au Ministre des Affaires Etrangères autrichien le désir du Ministre des Affaires Etrangères russe de causer directement avec Vienne."

Quelle hypocrisie! Dans la défense officielle de l'Allemagne, l'apologiste autorisé de son pays, après avoir déclaré sa conviction.

> "qu'un acte de médiation ne pouvait prendre en considération le conflit austro-serbe, qui était purement une affaire austro-hongroise"

prétend que l'Allemagne avait transmis à Vienne la suggestion ultérieure de Sir Edward Grey, dans laquelle l'Autriche-Hongrie était instamment priée

> "soit de consentir à accepter la réponse serbe comme suffisante, soit de la regarder comme la base de nouvelles conversations."

Mais le gouvernement austro-hongrois—jouant le rôle du partenaire malhonnête de l'association—"appréciant pleinement notre activité médiatrice," (ainsi parle le Livre Blanc allemand, avec une humeur sardonique), répondit à cette proposition que, venant, comme elle le faisait, après l'ouverture des hostilités, "*il était trop tard.*"

Est-ce qu'un homme raisonnable met en doute pour un moment que, si l'Allemagne avait fait plus que "transmettre" purement et simplement ces propositions sages et pacifiques, l'Autriche n'eût pas accepté les suggestions de sa puissante alliée, ou que l'Autriche n'eût pas suspendu ses opérations militaires, si l'Allemagne avait fait comprendre que tel était son

---

[1] Livre blanc anglais, No. 56.

désir ? Le jour suivant, le 28 juillet, l'on ferma de plus en plus la porte à tout compromis, lorsque le Ministre des Affaires Etrangères autrichien

> "déclara avec calme, mais avec fermeté, *qu'aucune discussion ne pouvait être acceptée sur la base de la note serbe;* que la guerre serait déclarée aujourd'hui, et il pouvait se permettre d'ajouter que le caractère pacifique bien connu de l'Empereur, aussi bien que le sien, devaient être tenus pour garants que la guerre était à la fois juste et inévitable ; que c'était là une question qui devait être réglée directement entre les deux parties qu'elle touchait immédiatement."

En réponse à cette déclaration arrogante et irraisonnable que l'Europe devait croire en la justice de la cause de l'Autriche sur la parole du Ministre des Affaires Etrangères autrichien l'Ambassadeur d'Angleterre insista sur "l'aspect plus large de la question," c'est à dire, la paix de l'Europe ; et en réponse à cet "aspect plus large" qui aurait fait réfléchir un fonctionnaire raisonnable, le Ministre des Affaires Etrangères répondit "qu'il " y songeait bien aussi, mais pensait que la Russie ne devait pas " s'opposer à des opérations telles que celles qui étaient sur le " point d'être mises à exécution, qui ne visaient à aucun agran- " dissement de territoire, et qui ne pouvaient être reculées plus " longtemps." [1]

Les conversations particulières entre la Russie et l'Autriche ayant ainsi échoué, la Russie revint à la proposition d'une conférence européenne pour préserver la paix. Son Ambassadeur à Vienne, le 28 juillet, eut une conférence avec le Comte Berchtold et lui parla des dangers pour la paix de l'Europe qu'entraînerait un conflit armé entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie ainsi que du grand avantage de bonnes relations entre l'Autriche-Hongrie et la Russie.

Ce à quoi le Comte Berchtold répondit qu'il se rendait parfaitement compte de la gravité de la situation et des avantages d'une franche explication avec le cabinet de Saint Pétersbourg.

> "Il me dit que, d'un autre côté, le Gouvernement austro-hongrois, qui ne s'était décidé que très mal volontiers aux mesures énergiques qu'il avait prises contre la Serbie, ne pouvait plus ni reculer ni entrer en discussion aucune des termes de la note austro-hongroise." [2]

Le même jour, le 28 juillet, le Chancelier Impérial allemand invita l'Ambassadeur de Grande Bretagne à venir lui parler, et s'excusa de ce que la proposition d'une conférence entre les

---

[1] Livre blanc anglais No. 62.
[2] Livre orange russe, No. 45.

Puissances neutres n'eût pas été acceptée, en donnant comme raison qu'il ne pensait pas qu'elle eût servi à quelque chose,

> "parce qu'une telle conférence aurait l'apparence, à son avis, d'un *aéropage* se composant de deux Puissances de chaque groupe, et siégeant pour juger la cause des deux autres Puissances."

Après avoir eu recours à cette argutie pitoyable et hypocrite, et lorsque l'Ambassadeur anglais lui eut rappelé la réponse conciliatrice de la Serbie, qui équivalait virtuellement à une soumission,

> "Son Excellence dit qu'il ne désirait pas discuter la note serbe; le point de vue autrichien,—a-t-il continué, en ajoutant qu'il partageait cette opinion,—était que sa querelle avec la Serbie était une affaire purement autrichienne, *où la Russie n'avait rien à voir.*" [1]

La Mobilisation des Nations.

A ce moment, les chefs des nations intervinrent dans la dispute. Le Kaiser, étant revenu de la Norvège, envoya au Tsar un télégramme, en date du 28 juillet, disant qu'il

> "usait de toute son influence pour décider l'Autriche à en venir à une entente loyale et satisfaisante avec la Russie,"

et il pria le Tsar de venir à son aide.[2]

Si le Kaiser fut sincère,—et il a pu l'être,—*son attitude ne fut pas celle de la Wilhelmstrasse.* A en croire cette dépêche, nous avons seulement son assurance qu'il a tout fait pour conserver la paix, mais ni les démarches qu'il fit, ni la correspondance qu'il échangea avec l'Autriche pour l'influencer, *ne se trouvent dans la défense officielle que le Gouvernement allemand a livrée au monde.* Le Kaiser ne peut convaincre l'univers qu'il est innocent du crime de sa camarilla de Potsdam qu'en publiant *le texte* des avis qu'il donna aux fonctionnaires autrichiens. Il a fait paraître ses télégrammes au Tsar. *Où sont donc ceux qu'il est censé avoir envoyés à l'Empereur François-Joseph ou au Comte Berchtold? Où sont les instructions qu'il a données à ses Ambassadeurs et à son Ministre des Affaires Etrangères?*

Il est fort significatif que le même jour M. Sazonoff ait télégraphié au Comte Benckendorff

> "Mes conversations avec l'Ambassadeur allemand confirment mon impression que l'Allemagne est plutôt favorable à l'attitude inflexible adoptée par l'Autriche."

---

[1] Livre blanc anglais, No. 71.
[2] Livre blanc allemand, Annexe 20.

et il ajoute—et l'histoire justifiera sa conclusion—que

> "le Cabinet de Berlin qui aurait pu arrêter le développement de cette crise, ne semble exercer aucune action sur son allié." [1]

Le 29 juillet, Sir Edward Goschen télégraphia à Sir Edward Grey qu'il avait vu, ce soir-là, le Chancelier allemand qui venait de rentrer de Potsdam où il avait probablement vu le Kaiser. Le Chancelier allemand montra alors clairement de quel côté le vent soufflait, en suggérant à Sir Edward Goschen que, si l'Angleterre restait neutre, l'Allemagne était prête à garantir qu'elle ne prendrait pas de territoire français. Questionné au sujet des colonies françaises, il ne donna aucune assurance.[2]

Plus tard dans la journée, le Chancelier allemand revit l'Ambassadeur anglais et exprima son regret

> " que les événements eussent marché trop rapidement, et qu'il fût par conséquent trop tard pour agir selon votre proposition (celle de Sir Edward Grey), d'après laquelle la réponse de la Serbie pouvait servir de base à une discussion." [3]

Le même jour l'Ambassadeur allemand à Saint Pétersbourg rendit visite à M. Sazonoff ; et se déclara en faveur de nouvelles explications entre Vienne et Saint Pétersbourg : ce à quoi M. Sazonoff consentit.[4]

Le même jour Sir Edward Grey pria le Gouvernement allemand de—

> " *Suggérer une manière de procéder quelconque*, grâce à laquelle on pût *mettre en pratique* l'idée de médiation entre l'Autriche et la Russie, idée qui avait déjà été acceptée en principe par le Gouvernement allemand."

Ce à quoi le Ministre des Affaires Étrangères allemand répliqua qu'il ne pouvait agir, de peur que, s'il proposait à son allié la moindre suggestion qui pût ressembler à une pression, il ne lui (l'Autriche) *fît précipiter les choses et présenter un fait accompli.*[5]

Tel fut le dernier et le pire des faux-fuyants qu'on ait avancés pour gagner du temps, tandis que l'Autriche marchait vers Belgrade. Cela suppose que l'Autriche pouvait non seulement ne pas respecter le désir de sa plus puissante alliée dans une question d'intérêt commun, mais qu'elle pouvait agir sans tenir compte du désir de l'Allemagne. Cela est vraiment trop exiger de la crédulité humaine. Est-ce que le Secrétaire d'Etat

---

[1] Livre orange russe, No. 43.
[2] Livre blanc anglais, No. 85.
[3] Livre blanc anglais, No. 75.
[4] Livre orange russe, No. 49.
[5] Voir lettre de Sir Edward Goschen à Sir Edward Grey, 29 juillet—Livre blanc anglais, No. 70.

allemand put garder son sérieux, lorsqu'il fit une plaisanterie aussi sardonique ? Il peut être du devoir d'un diplomate de mentir à l'occasion, mais peut-il être nécessaire de mentir aussi lourdement ? Le Secrétaire d'Etat allemand ajouta d'un ton sarcastique, dans la même conversation, qu'il n'était pas sûr que les efforts que l'on avait faits pour la paix n'eussent pas hâté la déclaration de guerre, comme si la déclaration de guerre à la Serbie n'avait pas été projetée et attendue depuis le premier jour !

Faisant un dernier effort pour déjouer ces faux-fuyants, l'Ambassadeur anglais à Berlin fit remarquer alors, qu'après que l'Autriche aurait fait ce qu'exigeait son prestige militaire, le moment pourrait être favorable pour les quatre Puissances non-intéressées de discuter la situation et de mettre en avant quelques propositions pour empêcher des complications plus graves.

Le Secrétaire d'Etat allemand sembla consentir à cette proposition, mais, comme d'habitude, *absolument rien ne fut fait.*[1]

Il est vrai que, le 29 juillet, Sir Edward Grey reçut l'assurance de l'Ambassadeur allemand que le Ministère des Affaires Etrangères allemand

> "s'efforçait d'amener Vienne à expliquer d'une façon satisfaisante à St. Pétersbourg la portée et l'étendue de l'action de l'Autriche en Serbie,"

mais là encore les communications que le Ministère des Affaires Etrangères allemand envoya à Vienne sur ce point *n'ont jamais été révélées au monde.*[2]

Dans la même conférence Sir Edward Grey

> " pria le Gouvernement allemand de proposer n'importe quel moyen qui pût permettre aux quatre Puissances de combiner leur influence pour empêcher la guerre entre l'Autriche et la Russie. La France accepta la proposition, l'Italie l'accepta. L'idée tout entière d'une médiation ou d'une influence médiatrice était prête à être mise à exécution *par n'importe quelle méthode que l'Allemagne pût proposer*, si l'on ne pouvait accepter celle que je proposais. De fait la médiation était sur le point de devenir un fait accompli par quelque méthode qui pût convenir à l'Allemagne, à qui il ne restait qu'à faire un geste pour en déclancher le mécanisme." [3]

La difficulté vint toutefois de ce que l'Allemagne "ne fit pas le geste," bien qu'il lui eût été évidemment facile de le faire, étant le membre le plus fort et le plus influent de la Double Alliance.

---

[1] Livre blanc anglais, No. 76.
[2] Idem.
[3] Livre blanc anglais, No. 84.

Le même jour, le gouvernement autrichien déposa un memorandum dans les mains de Sir Edward Grey, dans lequel le Comte Mensdorff déclarait que la guerre avec la Serbie devait se poursuivre.

Le soir du 29 juillet, l'Ambassadeur anglais à Berlin fut informé que le Ministère des Affaires Etrangères " n'avait pas encore eu le temps d'envoyer une réponse " à la proposition anglaise demandant que l'Allemagne suggérât une forme de médiation, mais que l'on en avait référé au gouvernement austro-hongrois en le priant de dire "ce qui pourrait lui donner satisfaction." [1]

Le jour suivant l'Ambassadeur allemand informa Sir Edward Grey que le gouvernement allemand s'efforcerait d'amener l'Autriche, après la prise de Belgrade et du territoire serbe touchant à la frontière, à ce qu'elle promît de ne pas aller plus loin, tandis que les Puissances tâcheraient d'amener la Serbie à donner une satisfaction suffisante pour pacifier l'Autriche; mais si l'Allemagne exerça jamais une telle pression à Vienne, *aucune preuve n'en a jamais été donnée au monde.* Certainement l'action de la Wilhelmstrasse ne fut pas bien efficace, et pour les raisons dont nous avons parlé il est impossible de conclure que le conseil de l'Allemagne, s'il avait été donné de bonne foi, n'eût pas été suivi par son alliée plus faible.

D'après ce que nous révèlent les documents, l'Autriche ne fit aucune réponse à la proposition si conciliante de l'Angleterre, mais, sur ces entrefaites, le Kaiser agissant toujours à sa tête rendit la crise plus aigüe en télégraphiant au Czar que la mobilisation de la Russie en réponse à la mobilisation de l'Autriche affectait sa position de médiateur: ce à quoi le Czar fit une réponse conciliante, déclarant que la mobilisation de la Russie n'était faite que comme moyen de défense contre l'Autriche.

Que pouvait faire de plus la Russie? Si l'Autriche continuait à mobiliser, pourquoi la Russie ne pouvait-elle le faire?

Le même jour, 30 juillet, l'Ambassadeur d'Allemagne eut deux entrevues à Saint Pétersbourg avec M. Sazonoff, et c'est alors que ce dernier rédigea la formule suivante pour servir de base de paix:

> " Si l'Autriche, reconnaissant que la question austro-serbe a assumé le caractère d'une question européenne, se déclare prête à éliminer de son ultimatum les points qui portent atteinte aux droits souverains de la Serbie, *la Russie s'engage à cesser ses préparatifs militaires.*" [2]

A ce moment le roi Georges télégraphia au Prince Henri de Prusse que

> " le Gouvernement anglais faisait tous ses efforts pour amener la Russie et la France à suspendre tout nouveau

---

[1] Livre blanc anglais, No. 107.
[2] Livre orange russe, No. 60.

préparatif militaire ; si l'Autriche voulait consentir à se contenter de l'occupation de Belgrade et du territoire serbe voisin de cette ville, devant servir de garantie à un règlement satisfaisant de ses demandes, d'autres pays suspendraient en même temps leurs préparatifs de guerre."

Le roi espère que le Kaiser

> "se servira de sa grande influence pour amener l'Autriche à accepter cette proposition, prouvant ainsi que l'Allemagne et que l'Angleterre travaillent ensemble à empêcher ce qui serait une catastrophe internationale."[1]

Cette dernière proposition, toutefois, ne fut jamais acceptée ni déclinée, car l'impétueux Kaiser envoya à la Russie un ultimatum lui donnant douze heures pour démobiliser : c'était là une demande arrogante que n'aurait pu accepter une Puissance ayant le souci de sa dignité même beaucoup moins grande que la Russie.

Pendant que le Kaiser envoyait cette demande, Sir Edward Grey faisait un dernier effort pour préserver la paix en demandant à l'Allemagne de sonder Vienne, comme lui de son côté sonderait Saint Pétersbourg, pour savoir s'il ne serait pas possible aux quatre Puissances désintéressées de faire à l'Autriche la proposition suivante :

> " Elles s'engageraient à agir de façon à ce que l'Autriche obtînt pleine satisfaction dans ses demandes à la Serbie, pourvu que ces demandes ne partassent pas atteinte à la souveraineté de la Serbie ni à l'intégrité du territoire serbe."

Sir Edward Grey alla même jusqu'à dire à l'Ambassadeur d'Allemagne que, si cela n'était pas satisfaisant, et si l'Allemagne pouvait faire une proposition raisonnable pour préserver la paix et que la Russie et la France la rejetassent,

> " le Gouvernement de Sa Majesté se désintéresserait des conséquences,"

ce qui signifiait évidemment, soit la neutralité de l'Angleterre, soit même une intervention en faveur de l'Allemagne et de l'Autriche.

Le même jour, l'Ambassadeur anglais à Berlin pria le ministère des Affaires Etrangères allemand

> " d'user de son influence sur les autorités à Vienne afin de les amener à faire quelque chose dans l'intérêt général pour rassurer la Russie et afin de les engager à se montrer disposées à continuer la discussion sur une base amicale."

Et Sir Edward Goschen rapporte que le Ministre des Affaires Etrangères allemand répondit qu'hier soir il avait

> " prié l'Autriche de répondre à votre dernière proposition, et qu'il avait reçu une réponse dont la teneur était

---

[1] Second Livre blanc allemand.

> que le Ministre des Affaires Etrangères autrichien demanderait ce matin même à l'Empereur quels étaient ses désirs à ce sujet."

Là encore le texte de la lettre où l'Allemagne "priait" l'Autriche de se montrer conciliante ne se trouve pas dans les documents publiés.

L'excuse de l'Allemagne que la mobilisation de la Russie la forçait à mobiliser ne justifie pas la guerre. Mobilisation ne veut pas nécessairement dire acte d'agression, mais simplement préparatif. Si la Russie avait le droit de mobiliser, parce que l'Autriche mobilisait, l'Allemagne avait également le droit de mobiliser lorsque la Russie mobilisait, mais il ne s'ensuit pas que l'une des trois nations eût le droit de déclarer la guerre en voulant forcer les autres à démobiliser. La mobilisation n'est qu'une mesure de précaution contre certaines éventualités. C'est le droit d'un Etat souverain, et, par aucun code de morale, ce n'est un *casus belli*. L'Allemagne en demandant que la Russie ne pût s'armer pour se défendre, tandis que l'Autriche se préparait peut-être à attaquer la Russie, fit preuve d'une effronterie arrogante presque sans exemple dans l'histoire. Elle traitait la Russie comme un Etat inférieur, presque vassal.

Cette démarche brutale de l'Allemagne pour forcer sa grande voisine à cesser les préparatifs militaires qu'elle faisait pour se défendre, vint très mal à-propos, car, le premier août, l'Ambassadeur austro-hongrois déclarait *pour la première fois* au gouvernement russe que l'Autriche consentait à discuter les termes de son ultimatum à la Serbie, et l'on proposa alors de discuter à Londres la forme de cet ultimatum et les questions qu'il soulèverait. (Dépêches de l'Ambassadeur anglais à Vienne à Sir Edward Grey, en date du 1 septembre, 1914). Sir Edward Grey avisa aussitôt l'Ambassadeur anglais à Berlin de ce fait, et insista sur ce point qu'il était encore possible de maintenir la paix

> "si seulement on pouvait gagner un peu de temps avant qu'une seule grande Puissance commençât la guerre,"

mais le Kaiser, ayant demandé par son brutal ultimatum à la Russie de démobiliser dans les douze heures, était allé trop loin pour battre en retraite, et poussé par le parti militaire si arrogant de Potsdam, il "déchaîna les horreurs de la guerre."

Le Jugement.

Tels sont les faits que nous révèlent les documents, et une cour impartiale, à mon avis, n'hésiterait pas un seul instant à porter sur eux le jugement suivant :

1° L'Allemagne et l'Autriche dans un moment de paix profonde se sont concertées secrètement pour imposer leur volonté à l'Europe et à la Serbie dans une question qui concernait l'équilibre européen. Il n'est pas suffisamment établi

qu'en agissant ainsi elles aient eu l'intention de précipiter une guerre européenne pour se rendre maîtresses de l'Europe, quoique tout le cours de leur conduite indique la possibilité d'une telle politique. Elles ont rendu la guerre presque inévitable,

(*a*) en envoyant à la Serbie un ultimatum extrêmement déraisonnable et nullement en rapport par l'étendue de ses exigences avec un seul des griefs de l'Autriche, et

(*b*) en ne donnant pas à la Serbie et à l'Europe assez de temps pour considérer les droits et les obligations de toutes les nations intéressées.

2° L'Allemagne n'a pas cessé un seul instant de pouvoir de forcer l'Autriche à garder une attitude raisonnable et conciliante, mais elle n'a à aucun moment exercé son influence d'une façon sérieuse. Au contraire elle a encouragé certainement l'Autriche, et peut-être même l'a-t-elle poussée, à poursuivre sa politique déraisonnable.

3° L'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie ont travaillé sincèrement à tous les moments de la crise pour la cause de la paix, et dans ce but elles ne se sont pas contentées de fermer les yeux sur la conduite injuste de l'Autriche au début, mais elles ont fait toutes les concessions raisonnables dans l'espoir de préserver la paix.

4° L'Autriche ayant mobilisé son armée, la Russie avait parfaitement le droit de mobiliser ses forces. Une telle mobilisation est le droit de tout Etat souverain, et tant que les armées russes ne franchissaient pas leur frontière, ou ne se livraient à aucune action agressive, nulle autre nation n'avait le droit de se plaindre, chacune ayant le droit de faire des préparatifs analogues à ceux de sa voisine.

5° L'Allemagne précipita la guerre en déclarant tout à coup la guerre à la Russie, parce que celle-ci ne démobilisait pas, alors que les autres Puissances avaient offert de faire toutes les concessions raisonnables et que des conversations pour préserver la paix se poursuivaient.

Conclusions.

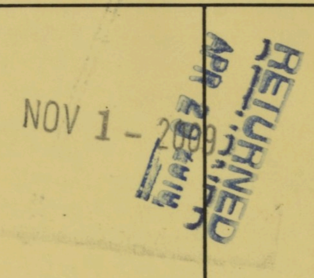
C'est à contre-cœur que l'écrivain de cet article est parvenu à ces conclusions, car il éprouve un sentiment d'affection profonde pour le peuple allemand, et une non moins grande admiration pour ses idéals et son progrès incomparable. Il admire encore plus le courage magnifique avec lequel la nation allemande, attaquée de tous les côtés par de puissants antagonistes, défend maintenant son prestige, en tant que nation. Le ralliement de cette grande nation à son drapeau est digne des meilleures traditions de la race teutonne. Quoiqu'il en soit, tout cela ne peut altérer la vérité morale, qui n'a rien à faire avec les questions de nationalité, ni changer la conclusion que la nation allemande a été plongée dans cet abîme par ses

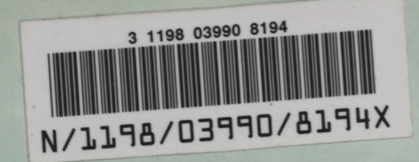
hommes d'Etat ambitieux et par son Kaiser qui souffre de neurasthénie, et d'une hypertrophie du moi, et qui au vingtième siècle croit sincèrement qu'il est le représentant de Dieu sur la terre, et infaillible en tant que tel.

En prononçant son jugement, la Cour Suprême de la civilisation doit donc distinguer entre la caste militaire conduite par le Kaiser et le Kronprinz, laquelle précipita cette grande calamité, et le peuple allemand.

Le fait même d'avoir entouré de mystère ce complot tramé contre la paix du monde et celui d'avoir caché au peuple allemand les documents diplomatiques que nous avons cités ci-dessus donnent fortement à entendre que cette guerre odieuse n'est pas seulement un crime contre la civilisation, mais aussi *contre la nation allemande trompée et fourvoyée.* Les Allemands ont de l'imagination, et leur caractéristique nationale est d'être essentiellement progressifs et pacifiques, tandis que les idéals de leur caste militaire sont ceux des âges des ténèbres.

Un jour le peuple allemand saura la vérité tout entière, et alors ceux qui ont plongé une noble et pacifique nation dans cet abîme de malheur auront un compte terrible à rendre.


NOV 1 - 2009
RETURNED


3 1198 03990 8194
N/1198/03990/8194X


3 1198 03990 8194
N/1198/03990/8194X